



GUIDE DE LA PLAGE



SOMMAIRE

Le poste de secours	3
La baignade	4 - 5
La plage et ses dangers	6 - 9
Jeux	10 - 14
Solutions des jeux	15



LE POSTE DE SECOURS

Avant de me baigner, je dois me rendre au poste pour lire les consignes de prudence notées sur le grand panneau, notamment regarder la couleur de la flamme qui m'indique si la baignade est autorisée ou non.





LA BAIGNADE

Celle-ci peut être dangereuse si tu te baignes dans des zones non surveillées. Elles sont balisées partout sur la plage.

Les drapeaux indiquent la zone de surveillance, tu dois te baigner entre ces deux mâts et toujours sous la surveillance de tes parents.

Les sauveteurs peuvent te surveiller soit au bord de l'eau, soit sur leur engin de secours, ou sur une chaise haute, celle-ci n'étant pas un jouet sur laquelle tu peux monter.





LA PLAGE ET SES DANGERS

Sur la page il existe des zones dangereuses, voire très dangereuses, dans lesquelles il ne faut pas se baigner. Prends connaissance de ces zones avant de t'installer sur le sable.

En effet, la Touques, fleuve qui sépare Trouville-sur-Mer de Deauville, est en mouvement à chaque marée et provoque des courants dans lesquels plusieurs personnes se sont noyées. Les silhouettes sur la plage sont là pour te le rappeler.

Même à marée haute, si le fleuve est calme, il peut être dangereux car des bateaux naviguent dessus. Il est dangereux et interdit de sauter ou plonger de la jetée.



LA PLAGE ET SES DANGERS

« La Manche est soumise au phénomène de marée, c'est-à-dire "qu'elle se retire et revient toutes les 6h" ».

Définition de Joao, 8 ans.

« Un banc de sable c'est comme une île qui se transforme à cause de la marée basse. C'est très dangereux car quand la mer monte, l'eau m'entoure et je ne peux plus sortir du banc de sable ».

Définition d'Antoine, 9 ans.

DES PANNEAUX ET BANDEROLES SONT LÀ POUR T'INDIQUER LES ZONES DANGEREUSES.



L'enrochement est là pour délimiter la plage et la Touques mais il est dangereux également, tu ne peux pas monter dessus au risque de tomber et de te faire mal ou de te noyer.

La marée et les bancs de sable provoquent des courants et peuvent t'entraîner vers le large lorsque la mer descend et te prendre au piège sur un banc de sable quand elle remonte.



Enfin ces drapeaux indiquent que la baignade est interdite à cet endroit et le damier, que tu es dans une zone d'activité nautique, ici de surf.



En 2022, le panneau vert et rouge dédié à la zone de surf est remplacé par un drapeau en damier noir et blanc.

CHARADE

Mon 1^{er} fait miaou.

Mon 2^{ème} se boit.

Mon 3^{ème} suis le un.

Mon 4^{ème} est à elle.

Mon 5^{ème} est la couleur du ciel.

On fait mon tout sur la plage.



MOTS MÉLÉS

- | | |
|-------------|------------|
| Air | Mouette |
| Bateau | Plage |
| Bec | Poste |
| Courant | Rouge |
| Danger | Sable |
| Drapeau | Sauveteurs |
| Enrochement | Secours |
| Gréer | Surf |
| Grève | Vent |
| Marée | Vert |

S	D	R	A	P	E	A	U	T	S	R
O	A	S	R	O	U	G	E	B	A	U
P	N	U	V	S	I	T	L	E	B	M
L	G	R	V	T	N	L	E	C	L	O
A	E	F	V	E	R	T	S	G	E	U
G	R	E	V	E	T	M	A	R	E	E
E	N	R	O	C	H	E	M	E	N	T
U	B	A	T	E	A	U	U	E	R	T
A	I	R	S	E	C	O	U	R	S	E
M	C	O	U	R	A	N	T	E	S	R

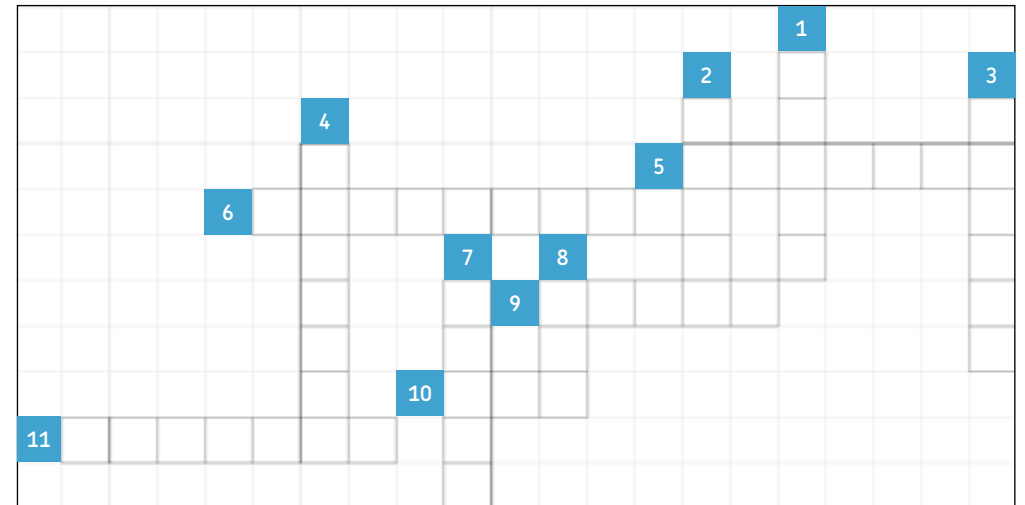
VRAI OU FAUX ?

1. Je peux me baigner quand la flamme est rouge.
2. Je peux me baigner n'importe où sur la plage.
3. Je dois regarder les horaires de marée.
4. Je peux pique-niquer en mettant de la musique à fond.
5. Je peux me baigner dans la Touques.
6. Le métier de sauveteur est réservé aux hommes.
7. Je peux me baigner en dehors des heures de surveillance.
8. Je peux me baigner dans la zone de surf.
9. Je peux partager mon pique-nique avec les goélands.
10. Les sauveteurs peuvent baisser la flamme pendant les heures de surveillance.



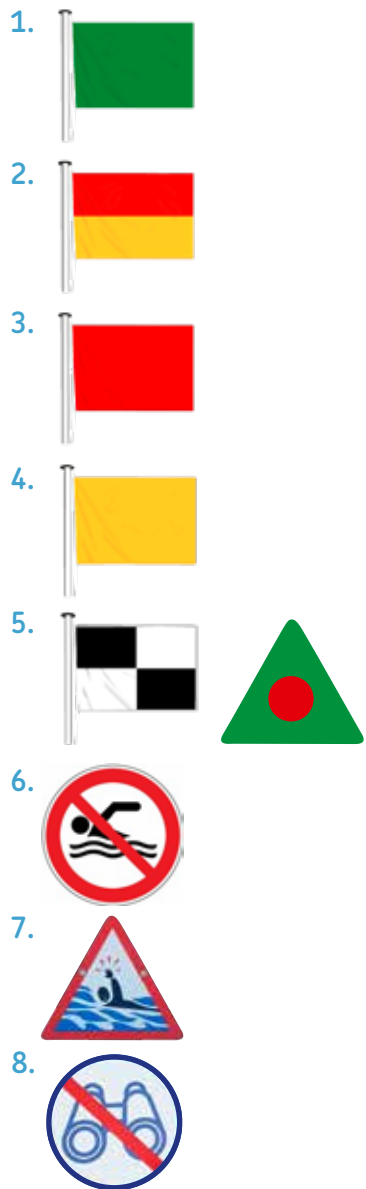
MOTS CROISÉS

1. Action de mourir à cause de l'eau.
2. Endroit d'où surveillent les sauveteurs.
3. Engin rapide pour intervenir en mer.
4. On le fait quand on ne sent plus le pouls.
5. On en a besoin pour respirer.
6. On les appelle quand il y a des blessés sur la plage et dans l'eau.
7. Il y a le sable et la mer.
8. On s'y baigne.
9. Ressource, procédé pour intervenir.
10. On le sent quand il y a du vent.
11. On les appelle quand il y a le feu ou des blessés.



LE JEU DES IMAGES

Relie les images aux bonnes réponses.



- A. Zone de surf.
- B. Limite de baignade surveillée.
- C. Baignade dangereuse.
- D. Baignade interdite.
- E. Baignade autorisée.
- F. Baignade non surveillée.
- G. Risque de noyade.

CHARADE (page 10)

Réponse : Chat, eau, deux, sable, bleu : **châteaux de sable.**

MOTS MÉLÉS (page 11)

Réponse : TROUVILLE-SUR-MER

VRAI OU FAUX ? (page 12)

Réponses :

1. Non, car il y a un danger à cause des vagues, du courant, de la présence d'un animal sauvage ou de la pollution.
2. Je dois regarder les zones de baignade autorisée et respecter la réglementation ou les consignes des sauveteurs.
3. Oui, cela me permettra de ne pas me faire prendre sur un banc de sable ou de ne pas me faire emporter par le courant.
4. La réglementation de la plage de Trouville-sur-Mer me l'interdit et je dois respecter le calme.
5. Non, c'est interdit et dangereux.
6. Non, il faut passer le BNSSA, Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ouvert à tous dès 18 ans.
7. Oui, mais à mes risques et périls.
8. Non, pas à Trouville-sur-Mer car c'est une zone interdite à la baignade.
9. Non, la réglementation l'interdit.
10. Oui, en cas d'intervention grave. Cela veut dire que la baignade n'est pas surveillée.

MOTS CROISÉS (page 13)

Réponses :

1. Noyer. 2. Poste. 3. Jetski. 4. Massage. 5. Oxygène. 6. Sauveteurs. 7. Plage. 8. Mer.
9. Moyen. 10. Air.

LE JEU DES IMAGES (page 14)

Réponses : 1 E - 2 B - 3 D - 4 C - 5 A - 6 D - 7 G - 8 F



REMERCIEMENTS

À la Mairie de Trouville-sur-Mer pour son soutien financier.

Aux enfants de l'association USEP, Antoine, Camille, Diane, Raphaëlle, Raphaël et Oscar pour leur implication et leurs idées.

Au service communication de la Mairie de Trouville-sur-Mer pour son aide précieuse.

Au service des sports et à sa cheffe du poste de secours pour ses interventions auprès des enfants.

Crédits photos : Kevin Thibaud / Office de Tourisme
Murielle Chéry / Service des affaires scolaires
Stéphanie Kampf / Service communication